

N° Délibération :
2026/009

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de Vienne
Commune de BELLEGARDE-POUSSIEU

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six,
le 22 mars, à 10 Heures 30,
le Conseil Municipal légalement convoqué
s'est réuni Salle du conseil municipal en mairie,
en session ordinaire, sous la Présidence de
Madame GRANGEOT Christelle, Maire.

Date de la convocation : 18 mars 2026

Membres Présents : Mesdames Messieurs GRANGEOT Christelle – CHEVRIER Joëlle – ROULET Michel – ROULET Patrick – MOUCHEROUD Françoise – VELLA Bastien – MOUCHIROUD Alexandra – RENARD Benjamin – LEONARD VEROMERL Adeline – MABILON Mickaël – DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline – LABAT Thierry – FREDOUT Chantal – MOUCHEROUD Fabrice – MOUCHIROUD Béatrice

Madame DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline est nommée secrétaire

Objet : ELECTION DU MAIRE

Le conseil municipal de la commune de Bellegarde-Poussieu régulièrement convoqué le 18 mars 2026 par Madame GRANGEOT Christelle maire sortante, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame FREDOUT Chantale doyenne d'âge.

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après au premier tour du scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
- Nombre de bulletins nuls ou blanc à déduire :	03
- Nombre de suffrages exprimés :	15
- Majorité absolue :	12

Ont obtenu :

Madame GRANGEOT Christelle **12 voix**

ELIT Madame GRANGEOT Christelle maire de la commune de Bellegarde-Poussieu ;

INSTALLE Madame GRANGEOT Christelle en qualité de maire de la commune de Bellegarde-Poussieu ;

AUTORISE Madame GRANGEOT Christelle à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Christelle GRANGEOT.